

COMITE DE PILOTAGE N°18 - OCM MAURIENNE

Lundi 02 décembre 2013

COMPTE-RENDU

Le deux décembre deux mille treize à 14h30, le Comité de Pilotage de l'Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services (OCM) s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian ROCHETTE, Président du Syndicat du Pays de Maurienne.

Participants :

Membres votants :

BOISGONTIER Bruno	DIRRECTE	Représenté par François BADET
ROCHETTE Christian	Syndicat Pays de Maurienne	Présent
GALLIOZ Jean-Michel	Conseil Général 73	Excusé
BONARD Michel	CCI 73	Présent
BERRUET Jacques	CMA 73	Représenté par Henri PERSONNAZ
CIMAZ Jean	CCHMV	Excusé
CHEMIN François	SICM	Présent
SAVOYE Adrien	CCMG	Excusé
DURBET Yves	CCCM	Excusé
COVAREL Bernard	CC de l'Arvan	Excusé
ANDRE Claude	SIVOM	Excusé
GENON Hervé	CCPM	Excusé
PIRON Albert	UCA Lanslevillard	Présent
GARNIER Eric	UCA Lanslebourg	Présent
VIART Jean-Luc	GPCM	Présent
RICHARD Jean-François	GEPRO	Excusé
TOURNIER Eric	GAEM	Présent
AVALLONE Erick	UCA La Chambre	Excusé
PERNET Denise	UCA Porte de Maurienne	Représentée par Rosette CHRISTIN

Assistaient également :

BARRALIER Lise (CCPM) ; BRAUN Laurence (UCA La Chambre) ; BULY Laurence (Agence Eco) ; BURGALIERES Anne (CCCM) ; CODA-ZABETTA Audrey (SPM) ; DARVES Béatrice (SPM) ; JACOB Florian (CCHMV).

Date de l'invitation :

20 novembre 2013

Monsieur Christian ROCHETTE, Président du Syndicat du Pays de Maurienne, ouvre la séance et rappelle l'ordre du jour :

- Actualités et bilan des 1^{ères} Rencontres du Commerce et de l'Artisanat
- Actions de fonctionnement (point d'avancement, nouveaux projets)
- Réaffectation des crédits FISAC non engagé à cette date
- Questions diverses et choix de la date du prochain Comité de Pilotage

1. Actualités

- Communiqué de presse du 7 novembre 2013, Sylvia PINEL & Bernard CAZENEUVE confortent le FISAC : « un premier effort d'un montant de 35 millions d'euros permettra de financer dès 2013 les dossiers prioritaires, un exercice identique sera mené en 2014 pour clore les dossiers en attente ».
- Agir en faveur de son économie de proximité : le SPM a déposé sa candidature auprès de la Région Rhône-Alpes le 28 novembre 2013.
Equipe projet : Jean-Luc REFFET, Karine ROUSSEAU, Frédéric BORDAS, Martin SCHOCH, David PATTON et Christel ROMERO.
- Projet de la CCI de réactiver une fédération départementale des UCA.
- Participation du SPM au n° de Eco des Pays de Savoie dont le dossier était consacré au FISAC.
- Dossiers validés en comité de pilotage des contrats du 23 octobre 2013 :
 - 1^{ères} Rencontres du commerce et de l'artisanat de Maurienne
 - Campagne de communication Chèques Cadeaux du GAEM
 - Opération de Noël 2013 du GAEM
 - Dynamisation du site Internet de l'UCA de Lanslebourg

2. Avancées des actions de fonctionnement en cours

Point d'avancement des dossiers en cours de réalisation :

action	intitulé	porteur	statut
Action 2.1	Accompagnement des nouvelles UCA	UCA La Chambre UCA Lanslebourg	Renouvellement de L. Braun pour l'UCA La Chambre Nlle délibération CCHMV
Action 3.1	Démarche Qualité TPE	SPM/CCI 73	Soldée
Action 3.2	Amélioration des performances CAPEA	CMA 73	En cours de solde
Action 4.1	Préservation des entreprises commerciales	CCI 73	En cours de solde
Action 4.2	Préservation des entreprises artisanales	CMA 73	En cours de solde
Action 5	Rencontres commerce et artisanat	SPM	Bilan
Action 6.1	Communication collective	SPM	En cours
Action 6.2	Plan de communication 2012	UCA Aiguebelle	Soldé le 07.11.2013
	Plan de communication 2013	GPCM	En cours
	Communication chèques cadeaux	GAEM	En cours
Action 7.1	Dynamisation du site Internet	UCA Lanslebourg	En cours
Action 7.3	Cross de l'UAM	GEPRO	En cours de solde
Action 7.4	Chèques cadeaux	GAEM	En cours de solde
Action 7.3	Opération de Noël 2013	GAEM	En cours
Action 8	Evaluation de la T1 de l'OCM	SPM	Reprise d'AID Observatoire

Accompagnement des nouvelles UCA (action 2.1) :

• **Communauté de Communes Haute Maurienne Vanoise** : l'accompagnement des UCA de Lanslebourg et Lanslevillard par la directrice de la CCHMV à hauteur de 182 heures pour la 1^{ère} tranche de l'OCM avait été fixé par délibération du 20 avril 2011. Toutefois, cette personne est partie fin 2012, elle avait alors réalisé 30 heures en faveur des UCA.

La CCHMV a donc pris, le **14 novembre 2013**, une nouvelle délibération prévoyant le recrutement d'un animateur commerce, à raison de 12 heures par semaine de janvier à avril 2014, en charge d'impulser une dynamique commerciale à l'échelle du canton.

Solde FISAC disponible : 3 470 €
Budget prévisionnel : 4 224 € (salaires + charges patronales)
Subvention FISAC validée : 2 112 € ➔ RAR FISAC : 1 358 €

• **SIVOM du Canton de La Chambre** : le second CDD d'un an de Laurence BRAUN, recrutée par le SIVOM pour accompagner l'UCA de La Chambre, est arrivé à terme le 30 novembre 2011. Le SIVOM a délibéré en faveur du renouvellement de ce contrat pour une nouvelle année (du 1^{er} décembre 2013 au 30 novembre 2014). Quant à l'UCA de La Chambre, elle a décidé d'augmenter sa participation financière de 30 à 50 € par mois.

Solde FISAC disponible : 0 €
Budget prévisionnel : 3 350 € (5 mois, du 01.12.2013 au 30.04.2014)
Subvention FISAC sollicitée : 1 675 €

Il est décidé, à l'unanimité, d'affecter le reliquat de **1 358 €** non engagé par la CCHMV au financement de ce poste ainsi que **317 €** des crédits d'animation alloués à l'UCA de La Chambre (action 7.5), soit un total de **1 675 €**.

1^{ères} Rencontres du Commerce et de l'Artisanat de Maurienne (action 5) :

Organisée par le Syndicat du Pays de Maurienne, Maurienne Expansion et la Communauté de Communes Cœur de Maurienne, cette 1^{ère} édition s'est déroulée le 25 novembre 2013 à la salle polyvalente d'Hermillon.

- 60 participants à la conférence générale
- 32 participants à l'atelier Internet & E-Commerce
- 8 participants à l'atelier transmission/reprise d'entreprise
- 10 participants à l'atelier accessibilité

Si le nombre de participants aurait pu être plus élevé au vu du nombre d'entreprises concernées et invitées (environ 2 500), la satisfaction des participants permet d'atteindre nos objectifs et d'envisager une prochaine édition de ces Rencontres.

Reste à réaliser :

- Finaliser et diffuser le reportage capitalisant les expériences des chefs d'entreprise ayant participé à la démarche Qualité TPE afin de promouvoir ce type d'action.
- Réaliser une brochure avec les résultats cartographiques et statistiques du LineoScope.

Evaluation de la 1^{ère} tranche de l'OCM Maurienne (action 8) :

En 2011, le cabinet AID Observatoire, retenu pour réaliser l'évaluation de la tranche 1 de l'OCM Maurienne, avait élaboré le référentiel de départ. Sa tâche est désormais de recueillir les informations à confronter à cet état initial afin d'évaluer l'impact de cette 1^{ère} tranche opérationnelle et d'orienter les futures actions.

Des questionnaires d'enquête seront prochainement transmis aux présidents d'UCA, aux partenaires de l'opération, aux entreprises et aux consommateurs.

Le coût de cette seconde phase est le suivant :

Porteur de projet	Coût total HT	Subvention sollicitée (sur HT)			Décision
		Etat-FISAC	2 665 €	35%	
SPM	5 330 €	Etat-FISAC	2 665 €	35%	ACCORDÉE

Cofinancement de la Région Rhône-Alpes demandé : 2 150 € *validé lors du Comité de Pilotage des Contrats du 27 novembre 2013.*

3. Propositions de nouvelles actions de fonctionnement

Quatre nouvelles actions de fonctionnement sont soumises à la validation du Comité de Pilotage :

Animation sur le canton de Modane (action 7.2) :

Un Noël en Or : le GPCM prévoit d'organiser un jeu commercial pour Noël avec de nombreux lots à gagner par boutique et collectivement. Ce jeu fera l'objet d'une campagne de communication (diffusion de flyers, radio, presse...). Les objectifs poursuivis au travers de cette opération sont de capter les achats de fin d'année, de dynamiser les ventes des adhérents et de fidéliser la clientèle.

Porteur de projet	Coût total HT	Subvention sollicitée (sur HT)			Décision
		Etat-FISAC	1 409 €	25%	
GPCM	5 691 €	Etat-FISAC	1 409 €	25%	ACCORDÉE

Cofinancement du Conseil Général demandé : 3 750 € (31%) *validé lors du Comité de Pilotage des Contrats du 27 novembre 2013.*

Animation sur le canton de Saint Michel de Maurienne (action 7.3) :

Saint Michel s'embellit : afin de réduire l'impact visuel négatif des vitrines vides situées le long de la RN6 (rue Général Ferrié puis Grande Rue) le GEPRO, en partenariat avec la municipalité, souhaite habiller 13 de ces vitrines de photographies adhésives (images du canton, paysages, d'été et d'hiver). Le but de cette action est de rendre plus attrayante la traversée de Saint Michel de Maurienne et de susciter l'envie de s'arrêter dans le centre-ville.

Porteur de projet	Coût total HT	Subvention sollicitée (sur HT)			Décision
		Etat-FISAC	1 950 €	25%	
GEPRO	7 800 €	Etat-FISAC	1 950 €	25%	ACCORDÉE

Cofinancement du Conseil Général demandé : 2 332 € *validé lors du Comité de Pilotage des Contrats du 27 novembre 2013.*

Cofinancement de la municipalité : 3 225 €

Animation sur le canton de La Chambre (action 7.5) :

Printemps des commerçants : afin de promouvoir l'offre commerciale de ses adhérents et, par conséquent, de développer leur clientèle, l'UCA de La Chambre envisage de créer un support de communication collectif. Il s'agirait d'un livret dans lequel chaque adhérent disposerait d'une page de présentation et d'un « coupon découverte » détachable.

Porteur de projet	Coût total HT	Subvention sollicitée (sur HT)			Décision
		Etat-FISAC	1 068 €	43%	
UCA La Chambre	2 484 €	Etat-FISAC	1 068 €	43%	ACCORDÉE

Animation sur le canton d'Aiguebelle (action 7.6) :

Valorisation de l'UCA et de ses adhérents : afin d'améliorer la visibilité des points de vente, de capter du flux commercial et de fidéliser la clientèle, l'UCA Porte de Maurienne envisage plusieurs actions complémentaires :

- Mise en place d'une signalétique urbaine en partenariat avec la municipalité (totems d'entrée de ville et bi-mats).
- Création d'adhésifs reprenant l'identité visuelle de l'UCA (vitrines et/ou véhicules).
- Réalisation d'un sac shopping pliable sur le thème du commerce de proximité.

Porteur de projet	Coût total HT	Subvention sollicitée (sur HT)			Décision
		Etat-FISAC	2 018 €	42%	
UCA Aiguebelle	4 805 €	Etat-FISAC	2 018 €	42%	ACCORDÉE

Cofinancement du Conseil Général demandé : 1 566 € validé lors du Comité de Pilotage des Contrats du 27 novembre 2013.

5. Point sur la consommation des crédits FISAC et réaffectations

Les crédits de fonctionnement encore disponibles à ce jour se répartissent comme suit :

action	intitulé	porteur	RAR – FISAC
Action 2.1	Accompagnement des UCA	EPCI	0 €
Action 3.1	Démarche Qualité TPE	SPM/CCI 73	5 725 €
Action 6.1	Promotion du Pays de Maurienne	SPM/CCI 73	11 677 €
Action 6.2	Promotion à l'échelle cantonale	UCA	1 700 €
Action 7.1	Animation sur le canton de Lanslebourg	UCA	2 056 €
Action 7.2	Animation sur le canton de Modane	GPCM	1 190 €
Action 7.3	Animation sur le canton de St Michel	GEPRO	- 404 €
Action 7.4	Animation sur le canton de St Jean	GAEM	- 909 €
Action 7.5	Animation sur le canton de La Chambre	UCA	321 €
Action 7.6	Animation sur le canton d'Aiguebelle	UCA	332 €
TOTAL CREDITS FISAC DISPONIBLES			21 688 €

Réaffectations de crédits FISAC validées par le CoPil :

- **Accompagnement des UCA** : 1 358 € non consommés par la CCHMV et 317 € de la ligne d'animation de l'UCA de La Chambre (7.5) sont réaffectés au SIVOM du canton de La Chambre pour le financement du poste de secrétaire/animatrice dédiée à l'UCA.
- **Animations cantonales** : l'UCA de Lanslebourg ne déposera pas de nouveau projet d'ici la fin de la tranche et laisse son reliquat de 2 056 € aux UCA déficitaires (GEPRO et GAEM).
- **Promotion du Pays de Maurienne** : un projet sera proposé au prochain comité de pilotage (site Internet + campagne de communication).

6. Aides directes à l'investissement

Quelle conduite à tenir si l'un des dossiers en cours se solde avec un montant de dépenses inférieur au prévisionnel ?

Etant donné que le taux d'attribution validé pour ces dossiers est inférieur à celui défini dans le règlement d'attribution des aides directes (20%), il est décidé d'appliquer le montant alloué.

7. Questions diverses

Contrats territoriaux

Prochain comité de pilotage des contrats territoriaux programmé le 6 février 2014.

La réunion de termine à 16h30.

Prochain comité de pilotage fixé au lundi 27 janvier 2014 à 14h30
Hermillon (salle des Echos)

Christian ROCHETTE
Conseiller Régional, Maire,
Président du Syndicat du Pays de Maurienne

